



STATISTIQUES ET INDICATEURS

L'ACCÈS À L'EMPLOI DES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS À PÔLE EMPLOI MESURÉ EN SEPTEMBRE 2022

FIN SEPTEMBRE 2022,

46%

DES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS SIX MOIS AUPARAVANT ONT ACCÉDÉ À UN EMPLOI

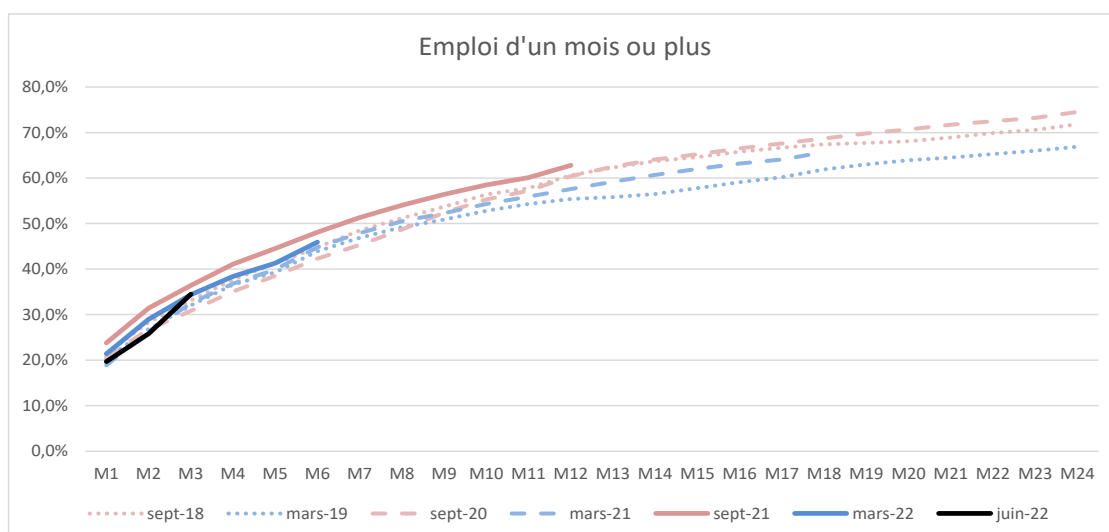
Au cours des 6 mois suivant leur inscription en mars 2022, 46 % des demandeurs d'emploi accèdent à un emploi d'un mois ou plus. Vingt-quatre mois après leur inscription en septembre 2020, 75% des demandeurs d'emploi accèdent à un emploi d'un mois ou plus.

SIX MOIS APRÈS LEUR INSCRIPTION EN MARS 2022, 46% DES DEMANDEURS D'EMPLOI ONT RETROUVÉ UN EMPLOI D'UN MOIS OU PLUS

En mars 2022, 372 490 demandeurs d'emploi se sont inscrits sur les listes de Pôle emploi sans qu'ils n'aient été présents le mois précédent. En septembre 2022, six mois après l'inscription, 46% ont accédé à un emploi d'un mois ou plus [cf. tableau 1].

De même en septembre 2021, 553 290 demandeurs d'emploi se sont inscrits sur les listes de Pôle emploi sans qu'ils n'aient été présents le mois précédent. Douze mois après leur inscription, en septembre 2022, 63% ont accédé à un emploi d'un mois ou plus. Sur les 347 970 demandeurs d'emploi inscrits en mars 2021, non présents le mois précédent, 66% ont accédé à un emploi d'un mois ou plus dix-huit mois après leur inscription. Enfin, sur les 556 490 demandeurs d'emploi inscrits en septembre 2020, non présents le mois précédent, 75% ont accédé à un emploi d'un mois ou plus dans les vingt-quatre mois qui suivent.

GRAPHIQUE 1
ÉVOLUTION DU TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI GLOBAL SUR PLUSIEURS COHORTES



Sources : Fichier historique (Pôle emploi), DPAE (ACOSS-MSA).

Champ : ensemble des demandeurs d'emploi inscrits un mois donné en France, non présents le mois précédant l'inscription.

Note de lecture : En septembre 2022, 35% des inscrits de juin 2022 ont accédé à un emploi d'un mois ou plus, 46% des inscrits de mars 2022, 63% des inscrits de septembre 2021, 66% des inscrits de mars 2021 et 75% des inscrits de septembre 2020.

LES TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI SONT SUPÉRIEURS AUX NIVEAUX OBSERVÉS AVANT LA CRISE SANITAIRE

Le taux d'accès à l'emploi augmente au fur et à mesure des mois, mais le rythme d'augmentation mensuelle décline fortement à mesure que la date d'inscription s'éloigne. Pour les inscrits de septembre 2020, non présents le mois précédent, le taux atteint 75% au bout de 24 mois, mais il était déjà de 42% six mois après l'inscription [cf. graphique 1]. Le rythme d'augmentation mensuel moyen passe de 7,1 points les six premiers mois à 3 points entre les septième et douzième mois, puis 1,2 point entre le treizième et le vingt-quatrième mois.

Les taux d'accès à l'emploi observés pour les inscrits depuis septembre 2021 sont à un niveau similaire, voire supérieur, à ceux observés pour les inscrits dont l'accès à l'emploi n'était pas affecté par les confinements. Ainsi, douze mois après l'inscription, 63% des inscrits de septembre 2021 ont accédé à un emploi, un niveau supérieur au taux observé pour la cohorte des inscrits en septembre 2018 (61%) et à celui observé pour la cohorte des inscrits de septembre 2020 (60%).

Pour les inscrits de mars 2022, le taux d'accès à l'emploi, six mois après l'inscription, est supérieur à celui observé avant la crise sanitaire. Il est de 46% et supérieur de 2 points à celui observé pour les inscrits de mars 2019, en lien avec la meilleure conjoncture en termes de création d'emplois. Les effets de celle-ci s'observent également sur la cohorte des inscrits de juin 2022 dont le taux d'accès à l'emploi trois mois après l'inscription est particulièrement élevé (35%, +2 points par rapport au taux observé pour les inscrits de juin 2019).

LES TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DÉCLINENT EN FONCTION DE L'ÂGE ET DU NIVEAU D'ÉTUDE

Les taux d'accès à l'emploi, quelle que soit la période sur laquelle ils sont calculés, ont tendance à décroître en fonction de l'âge [cf. graphique 1].

Les personnes dont le niveau de formation est supérieur ou égal au Baccalauréat ont une propension plus forte à accéder à l'emploi. Ainsi, six mois après l'inscription, la moitié des détenteurs du Baccalauréat ont exercé au moins un emploi au cours des 6 derniers mois. Vingt-quatre mois après l'inscription, plus des trois quarts des inscrits ayant au moins le Baccalauréat ont pu accéder à un emploi. Ces taux décroissent ensuite à mesure que le niveau de formation diminue. Pour la cohorte des inscrits en mars 2022, l'écart entre les plus diplômés et les moins diplômés est conséquent (18 points).

Six mois après l'inscription en mars 2022, le taux d'accès observé pour les hommes est légèrement supérieur à celui des femmes (47% contre 45%). Pour les autres cohortes, à mesure que l'horizon s'allonge, le taux d'accès des hommes reste supérieur à celui des femmes.

Par ailleurs, les individus inscrits suite à une démission ou suite à une fin de contrat sont ceux qui accèdent le plus souvent à un emploi (respectivement 64% et 54% six mois après l'inscription). En revanche pour tous ceux qui n'étaient pas en emploi avant leur inscription, l'accès à l'emploi demeure plus faible.

TABLEAU 1
TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI, DÉCLINAISON PAR COHORTE ET PAR PUBLIC

	Inscrits de septembre 2020 : Taux d'accès 24 mois après l'inscription	Inscrits de mars 2021 : Taux d'accès 18 mois après l'inscription	Inscrits de septembre 2021 : Taux d'accès 12 mois après l'inscription	Inscrits de mars 2022 : Taux d'accès 6 mois après l'inscription
	Emploi d'1 mois ou plus	Emploi d'1 mois ou plus	Emploi d'1 mois ou plus	Emploi d'1 mois ou plus
Total	74,5%	65,7%	62,8%	45,9%
Classe d'âge				
Moins de 25 ans	82,0%	73,3%	70,0%	52,0%
De 25 à 34 ans	75,2%	68,3%	63,2%	47,1%
De 35 à 49 ans	69,7%	63,2%	58,1%	44,2%
De 50 à 54 ans	66,5%	59,1%	57,0%	42,7%
55 ans et plus	48,4%	40,9%	42,7%	29,5%
Niveau de formation				
Bac+5 ou plus	81,8%	73,0%	70,4%	51,5%
Bac+3 et Bac+4	79,4%	70,7%	68,0%	50,8%
Bac+2	80,8%	72,4%	69,3%	52,0%
Bac	77,1%	70,1%	65,1%	50,2%
CAP,BEP, Bac pro	71,3%	63,8%	59,9%	44,6%
Niveau collège	62,3%	56,8%	50,9%	36,8%
Niveau primaire	56,9%	51,1%	46,8%	33,9%
Sexe				
Hommes	75,9%	67,4%	64,0%	47,2%
Femmes	73,2%	64,0%	61,6%	44,7%
Motifs d'inscription				
Licenciement	71,1%	61,1%	55,8%	39,9%
Démission	81,8%	77,8%	73,8%	64,4%
Fin de CDD/mission intérim	82,8%	76,1%	70,9%	54,2%
Fin d'études et primo arrivant	74,6%	57,1%	61,6%	33,6%
Autre (fin de congés, formation...)	63,9%	58,6%	53,3%	39,0%

Sources : Fichier historique (Pôle emploi), DPAE (ACOSS-MSA).

Champ : ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en France en septembre 2020, mars 2021, septembre 2021 et mars 2022, non présents le mois précédant l'inscription.

Lucile GINER
Direction des Statistiques, des Études et de l'Évaluation

CARACTÉRISTIQUES DES INSCRITS EN MARS 2022

La population des inscrits en mars 2022 est plutôt jeune au regard de l'ensemble des demandeurs d'emploi : la part des moins de 35 ans est de 58% alors qu'elle est de 38% dans l'ensemble du stock des demandeurs d'emploi présents en fin de mois (DEFM) de mars 2022. La part des hommes y est plus élevée que celle observée à la même date dans la DEFM (48%). Le niveau de formation est équivalent à celui observé dans la DEFM : 47% des inscrits de mars ont un niveau inférieur au bac (47%). Le motif d'inscription sur les listes de Pôle emploi est très largement composé de cas de fins de contrat (37%) et d'autres motifs (retour d'inactivité, fin de congés, formation, ...) [38%, cf. Tableau 2].

TABLEAU 2
CARACTÉRISTIQUES DES INSCRITS EN MARS 2022

Classe d'âge	
Moins de 25 ans	25,8%
De 25 à 34 ans	32,7%
De 35 à 49 ans	27,7%
De 50 à 54 ans	6,2%
55 ans et plus	7,6%
Niveau de formation	
Bac+5 ou plus	8,4%
Bac+3 et Bac+4	8,7%
Bac+2	11,5%
Bac	24,8%
CAP,BEP, Bac pro	25,1%
Niveau collège	8,4%
Niveau primaire	13,1%
Sexe	
Hommes	51,0%
Femmes	49,0%
Motifs d'inscription	
Licenciement et rupture conventionnelle	11,6%
Démission	6,1%
Fin de CDD/mission intérim	37,2%
Fin d'études et primo arrivant	7,3%
Autre (fin de congés, formation...)	37,8%

Source : Fichier historique de Pôle emploi.

Champ : ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en mars 2022 en France, non présents le mois précédant l'inscription.

SOURCES ET MÉTHODES

DÉFINITIONS

Taux d'accès à l'emploi : proportion de personnes en emploi au cours d'une période, c'est-à-dire ayant eu un emploi durant cette période mais pas nécessairement en emploi à la fin de cette période.

MESURES DE L'ACCÈS À L'EMPLOI À SIX MOIS

L'accès à l'emploi d'un mois ou plus est produit avec les fichiers de Pôle emploi (fichier historique) et de l'Accoss-CCMSA (DPAE). Dans le cas de l'accès à l'emploi dans les six mois qui suivent l'inscription, le champ retenu est celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en mars 2020 en France non présents le mois précédant l'inscription. Dans le cas de l'accès à l'emploi dans les douze mois qui suivent l'inscription, le champ retenu est celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en septembre 2019 en France non présents le mois précédant l'inscription. Enfin, dans le cas de l'accès à l'emploi dans les dix-huit mois qui suivent l'inscription, le champ retenu est celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en mars 2019 en France non présents le mois précédant l'inscription.

L'accès à l'emploi vise à repérer les reprises d'emploi d'une durée minimale d'un mois au cours des six mois qui suivent l'inscription à Pôle Emploi. Plus précisément, sont considérés comme ayant eu accès à un emploi au cours des 6 mois qui suivent leur inscription les demandeurs d'emploi pour lesquels l'une au moins des situations suivantes est observée :

- avoir déclaré une activité réduite de plus de 78 h dans le mois (catégorie C) sans être en catégorie A ou en catégorie B le mois suivant ;
- être sorti des listes de Pôle emploi pour motif de reprise d'emploi déclarée ;
- être en catégorie E en fin de mois au cours des 6 mois ;
- avoir une Déclaration préalable à l'embauche (DPAE) pour un CDI ou un CDD de plus d'un mois transmise aux Urssaf ou à la MSA par un employeur (hors contrats de travail temporaire, pour lesquels la durée n'est pas connue dans les DPAE).

Directeur de la publication
Jean BASSÈRES

Directeur de la rédaction
Cyril NOUVEAU

Réalisation
Direction des Statistiques, des Études et de l'Évaluation

Pôle emploi,
1 avenue du Docteur Gley
75987 Paris cedex 20

www.pole-emploi.org



ISSN 2555-8404